GRILLE D'EVALUATION DES SITES
ESCALES "D'UNE RIVE A L'AUTRE"

Département : _____

Commune :_____

Nombre d'habitants : _____

Nom du Site : _____

Observations sur le site ou la commune :

_____
_____
_____
_____
_____
_____
_____

Pour l'attribution des points, la commission prendra en compte :
- la qualité de l'élément (item proposé)
- la qualité de l'entretien et le niveau de propreté,
- l'harmonie dans les aménagements et les équipements (devantures commerciales, enseignes, choix des matériaux)
- l'adaptation de l'aménagement aux contraintes du site et à la nature de la commune (urbaine ou rurale),
- la qualité de l'accueil.

Les différents barèmes de notation rappellent les objectifs principaux de la Charte de Qualité
- veiller à la sauvegarde du Patrimoine fluvial
- proposer aux visiteurs des sites de qualité *(environnement et état des équipements)*
- proposer aux visiteurs des Escales touristiques *(aménagement d'accueil, information, prestations de services, commerces et loisirs)*
- participer et organiser des actions de promotion communes *(animation)*

1 - PATRIMOINE	existant	absent	observations	
Prioritaires (sur site)				note sur 15
Patrimoine fluvial remarquable (à prendre en compte :écluses, ports, ponts, canal, barrage, viaduc, moulin, maison éclusière, chantier naval, …) ouvert au public - *si existant noter 40 points*				/40
Paysage naturel remarquable (marais, lac, vallée, bois, forêt, estuaire, phénomène de marées, panorama…)- *si existant noter 40 points*				/40
Secondaires (sur site ou dans zone accessible par cheminement pédestre)				note sur 10
Autres Patrimoines (historique, religieux, bâti, industriel, naturel,…) 'remarquables' et ouverts au public				/20
			TOTAL sur 100	

2 - AMENAGEMENTS D'ACCUEIL ouverts au public, sur site ou dans zone accessible par cheminement pédestre	existant	absent	observations	note sur 5
Parking (accessible, propre, entretenu, sécurisé)				/5
Voies de cheminement sur le site : revêtement, entretien, gestion des flux de circulation				/5
Aménagements paysagers : qualité, intégration, originalité..				/ 5
Bancs, tables de pique-nique, aire de pique-nique…				/ 5
Gestion des déchets (tri des déchets, intégration des poubelles au site…)				/5
Sanitaires (WC, douches) état de propreté et d'entretien				/5
Appontement , cale de mise à l'eau				/5
Borne éléctrique, borne eau, borne vidange des eaux noires et grises				/5
Démarche de dév durable dans les aménagements d'accueil				/5
			TOTAL sur 45	

3 - EQUIPEMENTS DE LOISIRS ouverts au public, situés sur site ou dans zone accessible par cheminement pédestre	existant	absent	observations	note sur 5
Sentiers/chemain de balade, randonnée : à pied, à vélo, à cheval				/5
Services pour balade, randonnée : locations de vélos, racks à vélo….				/5
Activités sur l'eau (propulsion naturelle) : canoë-kayak, aviron, voile, pédalo, nautisme ouvert au public				/5
Activités sur l'eau (propulsion moteur)Bateau promenade, location bateaux habitables, location de bateaux				/5
Jeux d'enfants, jeux de boules, mini-golf, tir à l'arc…				/5
Pêche, possibilité de baignade				/5
			TOTAL sur 30	

4 - ANIMATIONS, ouvertes au public, sur site ou sur zone accessible par cheminement pédestre	existant	absent	observations	
Prioritaires				note sur 10
Activités liées à la découverte du milieu fluvial (musées, écomusées, fêtes, randonnées accompagnées, dispositifs d'interprétation ... sur le thème du fluvial)				/10
Secondaires				note sur 5
Activités culturelles ou de loisirs ouvertes au public sur le site ou a proximité n'ayant pas un lien avec le fluvial (musées, ateliers d'artistes, expositions, zoo, parc d'attraction, visites guidées, …)				/5
Fêtes et festivals sur le site				/5
Marchés (traditionnels, de terroir, festifs…)				/5
			TOTAL sur 25	

5 - SIGNALISATION / INFORMATION	existant	absent	observations	
Signalisation pour arriver jusqu'au site (pertinence, état général). Prendre en compte les panneaux "escales".				5/
Panneau d'informations touristiques présentant les lieux et les services de proximité, signalétique sur site				/5
Point Accueil (Point Information ou Syndicat d'Initiative ou Office de Tourisme). .				/10
			TOTAL sur 20	

6 - HEBERGEMENTS/COMMERCES, ouverts au public, situés sur site ou dans zone accessible par cheminement pédestre	existant	absent	observations	note sur 5
Hébergements pour de l'itinérance (possibilité de rester une nuit : hôtel, chambre d'hôte, camping, gîte d'étape, autres …)				/5
Hébergements pour un séjour (hôtel, camping, chambre d'hôte, gîte, meublé, autre …)				/5
Aire de camping car (stationnement et services)				/5
Restaurant (snack, crêperie, restaurants à thèmes, nombre de couverts) ouverture saisonnière ou annuelle sur le site ou à proximité				/5
Café sur le site ou à proximité				/5
Boutique (épicerie générale, boulangerie, boucherie, boutique de souvenirs…) ouverture saisonnière ou annuelle, devanture commerciale soignée				/5
			TOTAL sur 30	

RECAPITULATIF

Patrimoine	/ 100
Aménagements d'accueil	/ 45
Equipements de loisirs	/ 30
Animations	/ 25
Signalisation/Information	/ 20
Hébergements/Commerces	/ 30
TOTAL GENERAL	**/ 250**

Remarques :

- plus de 125 points : site homologué

Proposition de la commission: